

Quelle place le continuum trouve-t-il dans la réforme du bac et du lycée ?

Education & Devenir est attachée à la notion de parcours et de continuum bac-3/bac+3.

Un des objectifs affichés des réformes en cours est de réduire l'échec dans l'enseignement supérieur, encore trop souvent lié aux origines sociales des élèves. Mais il faut pour cela que les pratiques pédagogiques évoluent dans tous les degrés, que les élèves soient mieux accompagnés dans la construction de leur projet d'orientation, qu'ils aient aussi le droit à l'erreur. C'est seulement grâce à l'investissement exceptionnel de tous les acteurs que la mise en œuvre de ParcourSup a finalement permis l'affectation de la plupart des élèves sans vraie différence avec APB.

Acteurs engagés auprès des équipes, des élèves, des familles et au sein des instances académiques, nous proposons quelques leviers pour que la réforme soit réellement efficace pour nos élèves les plus fragiles :

Développer concrètement la liaison lycée/enseignement supérieur

- Créer un conseil lycée/université pour mieux connaître les attendus, les programmes, les méthodes de travail, développer des projets communs, construire les dispositifs d'accompagnement des étudiants les plus fragiles
- Multiplier les partenariats avec les IUT, IEP... en prenant exemple sur les cordées de la réussite
- Institutionnaliser cette liaison pour qu'elle soit intégrée dans la formation continue ou dans une lettre de mission des professeurs principaux
- Tirer les leçons des dysfonctionnements de ParcourSup pour améliorer le dispositif d'affectation dans le supérieur en terme de temporalité, d'accompagnement, de transparence.
- Individualiser les enseignements y compris dans le supérieur

Accompagner chaque élève dans la construction de son projet

- Incrire l'élève dans la logique du parcours Avenir auquel nous sommes attachés, en utilisant dès la seconde les temps dédiés à l'orientation, avec une approche individualisée.
- Transformer le conseil de classe en conseil d'orientation à certains moments-clés de la scolarité
- Dans le cadre de l'autonomie des établissements, imaginer des dispositifs sachant répondre aux besoins des publics que nous accompagnons : conseils de classe ou d'orientation ouverts, entretiens d'orientation concertée, modules de préparation à l'entrée dans l'enseignement supérieur.
- Veiller au maintien des passerelles pendant la scolarité au lycée et dans l'accès au supérieur pour permettre le droit à l'erreur et préserver la possibilité d'évolution du projet personnel de l'élève.
- Aider les élèves dans leur choix de spécialités de lycée

Démocratiser l'entrée dans le supérieur

- Former, en initiale et en continu, les enseignants à l'orientation individualisée
- Favoriser en permanence l'équité des territoires en terme d'espaces, de bâtis, de mobilité scolaire
- Expliciter les attendus du supérieur en terme de compétences
- Favoriser l'interdisciplinarité pour passer de la logique disciplinaire du secondaire à l'offre du supérieur
- Prendre en compte les associations pour aider les familles et les élèves dans leur choix d'orientation